

Paris, le 12 février 2010

Gilles MOINDROT
Secrétaire Général

à

Monsieur Luc CHATEL
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous alerter sur les conditions de préparation de la rentrée scolaire 2010.

Au-delà des suppressions de postes qui affectent l'ensemble de l'Education nationale, plusieurs éléments nous inquiètent fortement : La situation des RASED et le nombre de départs en stages de formation, la scolarisation en école maternelle et le recours au recrutement de vacataires au lieu d'enseignants sur liste complémentaire.

Votre ministère s'est engagé, à la suite du vaste mouvement d'opinion en faveur des RASED en 2008/2009, à maintenir 1500 postes sur les 3000 devant être initialement supprimés, sous forme de personnels dits « sédentarisés ».

Il apparaît que ces postes sont à nouveau remis en cause dans plusieurs départements, ou que leur maintien est conditionné à des suppressions de postes correspondant à d'autres catégories de personnels.

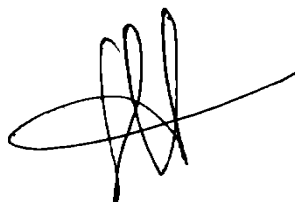
Par ailleurs, le nombre de départs en formation pour les personnels appelés à exercer au sein des RASED ne couvre pas, et de loin, les besoins. Nous ne recensons en effet actuellement, pour les départements nous ayant transmis leurs informations, qu'une quarantaine de départs pour près de trois cents postes vacants ! Cette situation aboutit à fragiliser à nouveau, voire à faire disparaître, ces dispositifs pourtant essentiels à la réussite de tous nos élèves.

Enfin, les modalités d'inscription des élèves de moins de trois ans sont à nouveau remises en cause. Alors que le ministère avait annoncé dans une lettre du 8 janvier qu'« en ce qui concerne l'accueil des deux ans, il n'y a pas de raison de remettre en cause les conditions dans lesquelles celui-ci s'effectue actuellement », plusieurs départements fixent des quotas arbitraires en dehors de toute réglementation et affichent une volonté de procéder à une nouvelle baisse de la scolarisation des moins de 3 ans.

Il s'avère également que le recrutement de personnels vacataires serait à nouveau décidé alors qu'il est possible de faire appel à des étudiants inscrits sur la liste supplémentaire au concours. Cette modalité de recrutement temporaire introduirait pour la première fois des personnels précaires dans le premier degré. Elle n'offre aucune garantie en matière pédagogique, elle fragilise le fonctionnement des équipes pédagogiques et ne permet pas une véritable professionnalisation de ces personnels.

Nous vous demandons donc, Monsieur le ministre, de faire en sorte que les engagements pris en faveur des RASED et de l'école maternelle soient respectés et que vous renonciez au recrutement de vacataires dans le premier degré.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Gilles MOINDROT

SNUipp-FSU
128 boulevard Auguste Blanqui
75013 Paris – Tél. : 01 44 08 69 30 – Fax 01 44 08 69 40.